



OPJ



AVANCEMENT 2020

L'enregistrement des lauréats OPJ 2019 est toujours en cours.

En l'absence d'arrêté ministériel OPJ publié dans les délais, vous pouvez rencontrer des difficultés lors de la saisie de votre engagement pour l'avancement BRIGADIER.

En cas d'absence de saisie de votre candidature à l'approche du 05 novembre 2019 faites remonter votre fiche de candidature auprès de vos délégués UNSA Police.

L'UNSA Police...

la technicité en plus !

**UNSA Police,
Autonome et indépendant**

